



Yaoundé, le

16 AVR 2018

Certifié ISO 9001/2015

DIRECTION GÉNÉRALE/HEAD OFFICE

**COMMUNIQUE N° 004/C/FEICOM/DG DU _____
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/FEICOM/CIPM/2018 du 21 FEVRIER 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DES ENCRAS AU
FEICOM**

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION
INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

COMMUNIQUE :

Par décision N° _____/D/FEICOM/DG du 16 AVR 2018

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION
L' entreprise ETS TAKAM BUSINESS COMPAGNY, BP: 30800 CAMEROUN	(31.203 670) Trente-un millions deux cent trois mille six cent soixante-dix francs CFA	Dix (10) jours

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire à 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

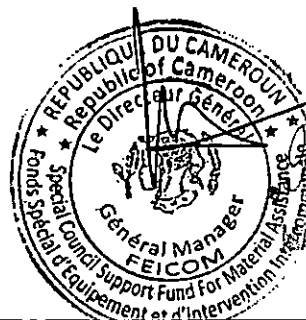
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

LE DIRECTEUR GENERAL,

Ampliations :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ Président de la CIPM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.



Philippe Camille Akoa
ADMINISTRAT HORS-HIERARCHIE